RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ PARIS 4

LICENCE GRADE DE LICENCE

Vu le code de l'éducation

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu le décret n°2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux

Vu l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence

Vu l'arrêté ministériel du 8 juillet 2010 relatif aux habilitations de l'Université Paris 4 à délivrer les diplômes nationaux

Vu les pièces justificatives produites par Mme KENZA TRAFARSKI, née le 19 janvier 1990 à COLOMBES (092), en vue de son inscription à la Licence, Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES, spécialité ALLEMAND

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

la LICENCE, Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES, spécialité ALLEMAND, dans le domaine ARTS, LETTRES, LANGUES

est décernée à Mme KENZA TRAFARSKI

à qui est conféré le grade de licence au titre de l'année universitaire 2012-2013.

Le titulaire

Le Président Parketen n v 15

PARIS VALUE OF THE PARIS ON NET

Fait à Paris, le 15 septembre 2014

Le Recteur d'Aeadémie.

Chancelier des universités

François WEIL

N°

PARIV

11093717

Barthélémy JOBERT

/2014201203555